

Convocation à l'Assemblée générale



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**

**Dimanche 15 avril
2018**

L'Assemblée Générale ordinaire de Chauve-Souris Auvergne se tiendra le **dimanche 15 avril 2018 à partir de 10h, à la Maison de la Nature auvergnate (le Chauffour, 3 rue de Brenat, 63500 Orbeil).**

Au programme :

- Bilan moral
- Bilan d'activités
- Bilan financier
- Election du Conseil d'Administration
- Nouveau siège social

Si vous désirez vous présenter au Conseil d'administration, merci de nous prévenir de votre candidature par courrier au siège de l'association au plus tard 15 jours avant l'AG. Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, merci de nous faire parvenir la procuration remplie et signée. Le bilan d'activités de l'association sera téléchargeable sur le site Internet de l'association (rubrique Bulletin de liaison)

Nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année civile 2018 peuvent prendre part aux votes de l'Assemblée Générale.

L'après midi après l'assemblée, nous vous proposons de découvrir de passé un temps conviviale et associatif lors d'une balade.

Prévoyez votre pique-nique et de bonnes chaussures.



Crédit photo : T.BERNARD

**PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE CHAUVE-SOURIS AUVERGNE
LE DIMANCHE 15 AVRIL 2018 A 10H00 A ORBEIL (63)**

Je soussigné, adhérent à Chauve-Souris Auvergne pour l'année civile 2018 déclare donner procuration en mon nom et place à :

Nom : Prénom :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association à Orbeil (63) le dimanche 15 avril 2018.

Fait à :

Le :

Signature :

Si vous souhaitez donner votre avis ou des idées pour le projet associatif n'hésitez pas à nous les fournir par écrit avant l'Assemblée Générale.